

36 acteurs du digital et de la cause environnementale co-crésent le guide de référence de l'écoconception des services numériques

Sous le pilotage d'AFNOR, 36 acteurs du numérique et défenseurs de l'environnement ont mis en commun leurs meilleures pratiques en matière de services numériques écoconçus. Le résultat est un guide - AFNOR Spec écoconception des services numériques - comportant 32 fiches pratiques permettant d'anticiper, limiter et contrôler l'impact environnemental, pas si invisible, d'un service numérique.

Réserver un siège dans un train, prendre rendez-vous chez un médecin, envoyer un e-mail à des amis, regarder une vidéo en ligne, échanger sur les réseaux sociaux, faire un virement, poser des congés, participer à une visioconférence, faire une note de frais, modéliser une pièce mécanique ... En dépit de l'impression d'immatérialité ressentie par les utilisateurs d'un service numérique, les impacts environnementaux liés à ce secteur sont, eux, bien réels : le fonctionnement de nos centres de données, de nos réseaux de communication et l'utilisation de terminaux (smartphone, tablette ordi) émettent des GES et consomment des ressources naturelles, énergétiques et abiotiques. [En 2019, le secteur du numérique était responsable de l'ordre de 2 à 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit une part plus élevée que celle de l'aviation civile.](#) Les projections de plusieurs études prévoient l'augmentation de ce chiffre dans les années à venir. Les acteurs de l'économie du numérique se mobilisent pour changer leurs pratiques, en réponse à cet enjeu planétaire.

Répondre au « comment » par une approche pratique et chronologique

L'AFNOR Spec, inédite par son nombre important de participants et sa spécificité « service numérique », vise à fournir des lignes directrices et des recommandations concrètes à toutes les organisations, publiques comme privées, en se concentrant sur la dimension environnementale des impacts du numérique. Construit de manière chronologique, ce guide apporte des bonnes pratiques d'écoconception tout au long du cycle de vie du service : expression, définition et priorisation des besoins, conception, réalisation, utilisation et exploitation, maintenance et décommissionnement. Il couvre les périmètres de la stratégie, des contenus, du frontend (côté client), de l'architecture, des spécifications, de l'espace et interface utilisateur, du backend (côté serveur) et de l'hébergement. L'AFNOR Spec propose également des indicateurs et éléments de contrôle qualitatifs et quantitatifs pour appliquer ces bonnes pratiques de manière effective, tels que le pourcentage de fonctionnalités réutilisables, le volume de données chargées/rechargées (Mo) redondantes etc.

Liste des participants

Ademe ● Agglomération La Rochelle ● Alten technologies ● Atos ● Banque de France ● Boavizta ● BPCE Solutions Informatiques ● Bureau Veritas ● Cgi France ● Cie Ibm France ● Crédit agricole technologies et services ● Ctrl s ● Designers éthiques ● Digital4better ● Direction interministerielle du numérique ● Ecole normale supérieure de Lyon ● ENS Paris-Saclay ● Epoka ● Essentim ● Facil'iti ● Greenit.fr ● Greenmetrics ● Greenspector ● Groupe Isia ● Infotel conseil ● INR - institut du numérique responsable ● Institut Mines - Telecom business school ● MC2I ● Numeum ● Oaio ● Qarnot computing ● L'Oréal ● Pôle écoconception ● Temesis SAS ● Thales ● Wordline

[Télécharger l'AFNOR Spec](#)

[Participez au webinar du 10 mai](#)

Qu'est-ce qu'une AFNOR Spec ?

Une AFNOR Spec est un document cadre disponible rapidement et d'application volontaire. En complément de sa gamme classique de normes volontaires, à l'instar d'autres organismes internationaux, AFNOR a créé un dispositif permettant de bénéficier d'un document cadre de manière accélérée : l'AFNOR Spec. Ce document de référence est élaboré sous le pilotage d'AFNOR avec un tour de table resserré mais représentatif, et moins d'itérations. Il est obtenu par consensus avec les différentes parties prenantes. C'est un premier palier d'une démarche de normalisation. Avec la possibilité d'aller naturellement, et de manière facilitée, vers une norme française et/ou internationale.

A propos d'AFNOR

Partenaire des acteurs économiques, l'Association française de normalisation (Loi 1901) agit pour la création d'un langage commun et l'interopérabilité des filières d'excellence. Elle fédère ceux qui veulent développer un secteur dans les meilleures conditions et réunit autour d'eux toute la chaîne de valeur. Ensemble, ils définissent les principes directeurs d'une activité et

élabore une norme, partagée et volontaire. Près de 20 000 représentants d'entreprises, d'associations, de fédérations et de l'Etat participent chaque année à cet exercice de co-construction. Un outil indispensable pour favoriser le progrès et faire rayonner l'innovation tricolore, puisqu'AFNOR représente la France dans les instances de normalisation européenne (CEN-CENELEC) et internationale (ISO). Franck Lebeugle est le directeur des activités de normalisation d'AFNOR.
Service presse : Anne-Lise François - 01 41 62 85 55 - presse@afnor.org